



Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 10 octobre 2019



19h30
Centre de Loisirs Jules Verne
36-38, rue des Roches

Elus et autres personnes invitées	Présent.e.s	Excusé.e.s
Choukri YONIS, Adjointe déléguée à la vie associative Elue de quartier	X	
Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances et à la tranquillité publique Elu de quartier		X
Fabrice TARRIT, Directeur adjoint à la Direction de la Citoyenneté et de la Vie des quartiers	X	
Cyril TEYSSANDIER, Gestionnaire Urbain de Proximité (GUP) du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne	X	
Marie Coté, chargée de sensibilisation et de contrôle de l'Espace Public, Est- Ensemble Younès Lallemand, chargé de sensibilisation et de contrôle de l'Espace Public, Est-Ensemble	X	

Habitant.e.s présent.e.s : 31

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com

Page  Facebook [Conseil de quartier Branly Boissière](#)

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

La séance débute à 19 h 43

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Nathalie et Jacqueline seront les animatrices. FRédéric sera le secrétaire de la réunion.

Le Collectif d'Animation est constitué de :
Mesdames Nathalie BANEUX, Marianne BASTARD, Régine BLANQUET, Jacqueline REMI.
Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

ORDRE DU JOUR

1. **INTRODUCTION**..... 2
 - A. *Le Collectif d'Animation du Conseil de Quartier*..... 2
 - B. *Présentation de deux chargés de mission d'Est-Ensemble* 2
2. **SUIVI DE LA RUE SAINT VICTOR**..... 2
3. **AVENIR DE LA « PLACE KETANOU »** 3
4. **POINT SUR LE CENTRE DE QUARTIER BRANLY-BOISSIERE**..... 4
5. **PAROLE AUX HABITANTS**..... 6

1. Introduction

A. Le Collectif d'Animation du Conseil de Quartier

Nathalie et FRédéric expliquent que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles et indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques.

C'est pourquoi le Collectif a vu le nombre de ses membres se réduire (de 11 à 6), car certains ont décidé de participer à la campagne municipale.

Ils appellent donc les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

B. Présentation de deux chargés de mission d'Est-Ensemble

FRédéric présente Marie Coté et Younès Lallem, qui sont chargés de sensibilisation et de contrôle de l'Espace Public à Est-Ensemble. Il explique qu'il s'agit d'une première prise de contact avec les habitants et que la prochaine Plénière sera consacrée à la propreté de notre quartier avec Marie et Younès.

Pour cela, nous ferons remonter les questions des habitants, afin que Marie et Younès puissent préparer leurs interventions.

Marie et Younès présentent ensuite rapidement leur fonction.

Est-Ensemble fournit les bacs et containers aux habitants. Il s'occupe du ramassage des ordures ménagères, mais également du ramassage des encombrants, des tas sauvages et des corbeilles de rue.

Ils précisent qu'Est-Ensemble n'effectue pas le nettoyage, ni le balayage des rues, qui dépendent de la ville de Montreuil.

2. Suivi de la rue Saint Victor

Des habitants de la rue Saint Victor décrivent les nuisances qu'ils subissent dans leur rue et autour.

Des excès de vitesse génèrent un réel danger pour les habitants et les enfants. Des marquages au sol (Budget Participatif de la saison 1, coût : 55.000 euros) et des chicanes ont déjà été installés pour ralentir la circulation, mais cela n'a généré aucune réduction de vitesse. Les chicanes ne servent à rien. Au contraire, c'est un jeu...

Un habitant a pris des photos d'un camion qui perdait son chargement avec la vitesse.

Il reste une ligne droite de 300m, qui est une belle piste.

Une lettre a récemment été adressée à la Ville, mais la réponse de la Ville est jugée insuffisante. Cela fait pourtant depuis quatre ans qu'ils envoient des courriers à la Mairie.

Par ailleurs, un habitant indique que les trottoirs sont trop petits, ce qui oblige parents et enfants à marcher sur la chaussée. Les voitures roulent tellement vite que les habitants ont peur.

Il y a déjà eu des accidents. Et si un jour, il y a un mort, que dira et fera la Mairie ?

Un habitant décrit ensuite les nuisances des fidèles de l'église évangélique, située à côté de Mozinor.

Il indique que des échanges ont eu lieu entre l'église et la Ville et souhaiterait savoir ce qu'a donné la médiation.

Choukri Yonis répond que le Service Médiation n'a pas encore rencontré les pasteurs de la paroisse. C'est en cours ([la rencontre s'est déroulée le 16 octobre](#)).

Cependant, elle est allée, après un office, rencontrer les pasteurs. L'un d'entre eux vient de la rappeler.

Un habitant intervient pour dire que lors des mariages de 200 personnes, l'église devient aussi une salle de banquet.

Par ailleurs, les Services de la Ville devraient passer pour voir les sorties de secours. Le bâtiment n'est a priori pas aux normes.

Un habitant, très impacté, indique que les fidèles sortent à n'importe quelle heure (2h, 3h, 4h du matin) et se disent au revoir à coup de klaxon.

Par ailleurs, l'entrée est tellement encombrée, qu'en cas de problème, les véhicules de secours ne pourront pas entrer.

Cependant, aucun riverain n'a encore déposé plainte.

Choukri Yonis répond qu'elle remontera le problème, mais qu'elle ne peut pas s'engager sur des actions qui ne sont pas de son ressort.

Les habitants déplorent alors que l'Adjoint à la Tranquillité Publique (Philippe Lamarche) ne soit pas présent.

Ils ont l'impression qu'on refait la dernière Plénière, puisque la résolution de ces problèmes n'a pas avancé.

Apparemment, il n'y a pas qu'un seul propriétaire pour le local, mais trois églises (communautés) évangéliques différentes.

Un habitant indique que, suite à l'intervention de Choukri Yonis, il y a eu une accalmie. Mais, dès que la pression est retombée, les nuisances ont recommencé.

Nathalie propose que le Collectif d'Animation saisisse par courrier Florian Vigneron (Adjoint délégué aux Affaires sociales et solidarités, Cultes, Mémoire, Cimetière, Anciens combattants, Bâtiments et travaux), Philippe Lamarche (Adjoint délégué aux finances et à la tranquillité publique) et le Maire.

Le GUP répond, qu'en ce qui concerne la vitesse, une personne a déposé un projet sur le secteur au Budget Participatif (BP). Il va y avoir un groupe projet (porteur du projet, riverains) qui va se constituer, afin d'apaiser la circulation sur le secteur.

La pose de coussin berlinois a des avantages et des inconvénients. La pose d'un plateau surélevé à l'entrée de la rue est également possible, mais le coût est beaucoup plus élevé, surtout si la Ville en met plusieurs pour que cela soit efficace.

La Ville prend en compte cette problématique. Ainsi, il y a eu des comptages et la Ville s'est rendue compte de la vitesse excessive.

Par ailleurs, la Ville a une volonté de sécuriser le Champ de Poires pour éviter les barbecues et le stationnement sauvage.

La Ville a déjà investi sur l'îlot Saint-Victor (zone de rencontre, marquage ludique, chicanes...) ; elle privilégie le Budget Participatif (BP) pour intervenir à nouveau et non d'autres budgets de services municipaux.

Une habitante rétorque que le BP ne solutionne pas les problèmes comme on peut le voir au square Clara Zetkin.

Les habitants souhaiteraient connaître les dates pour l'élaboration du BP Saint Victor.

Le GUP répond que, le projet de BP de Salvador Allende va se faire à la Toussaint.

Par ailleurs, Enedis devrait intervenir sur Salvador Allende pour enterrer le réseau électrique aérien. Il faut donc une coordination pour faire les travaux.

Pour le BP Saint Victor, il n'a pas de date, mais il pense que cela se fera avant la fin de la mandature.

Des habitants proposent d'aller à un Conseil Municipal avec des pancartes.

Nathalie propose plutôt de faire une demande d'intervention à un Conseil.

Un habitant ne souhaite pas l'installation de ralentisseurs, type coussin berlinois, car cela fait du bruit. Il propose de mettre plutôt un dos d'âne, comme celui au carrefour Saint Denis Emile Beaufils.

3. Avenir de la « Place Kétanou »

Nathalie rappelle l'historique de cette Place : parking fermé sans projet de la Mairie, en dépit de relances répétées du Conseil de Quartier depuis deux ans.

Ainsi, suite aux différentes propositions énoncées lors des Plénières du CQBB, le projet d'expérimentation d'une place éphémère a été lancé à l'été par un collectif, le collectif Kétanou (les Kétanous dans la suite du CR), constitué des associations Asphalte, Récolte Urbaine, le Collectif d'Animation du Conseil de Quartier,

des habitants, et avec le soutien du Conseil Citoyen du Haut Montreuil. *Les associations Passerelle de Mémoire et Les Gens du 110 ont rejoint le collectif Kétanou depuis cette Plénière.*

La « Place Kétanou » a donc été habillée par du mobilier urbain temporaire (bancs, tables) en palettes, qui peut être déplacé. Ce mobilier a été peint avec les habitants tout au long du mois d'août 2019.

Nous sortons d'une réunion, qui s'est tenue ce jour, à la Mairie. 15 personnes étaient présentes, dont le collectif Kétanou, des Services et des élus, Tania Assouline et Gaylord Le Chequer.

Tout le monde s'accorde à dire que cette utilisation de l'ancien parking est une bonne idée, car les habitants se sont appropriés cet endroit et qu'il manquait une place de convivialité dans le quartier.

Cependant, les élus rappellent qu'il faut bien considérer ce projet comme une expérimentation, qui sera suivie d'un bilan, mais surtout d'une concertation avec les habitants pour vraiment définir ensemble de l'avenir de cette place.

Néanmoins, pour que l'expérimentation puisse se poursuivre, la Ville s'engage sur du long et du court terme. Ainsi, certains petits aménagements, comme la pose de poubelles, le rebouchage des trous,... seront effectués rapidement.

Sur du plus long terme, on pourra aménager les pieds d'arbre, voire procéder au débitumage de certaines zones, et à l'installation d'aménagements plus pérennes, comme un local/abri container. Cependant, les élus doivent consulter les Services pour vraiment définir ce qui est possible ou pas dans les demandes Kétanous.

Fabrice Tarrit souligne que la démarche des Kétanous est accueillie favorablement. La présentation du projet avec des films et des notes de ce que les Kétanous souhaitent faire, montre une réflexion et une construction.

Les Kétanous souhaitent installer un préau en bois, afin d'avoir une structure solide qui permettrait une protection contre les éléments naturels et donc un usage de la place à des fins d'activités associatives tout au long de l'année. Cependant, ce n'est pas possible, à cause de la sécurité.

Fabrice Tarrit indique qu'il serait sûrement plus intéressant que les Kétanous fassent des plans et les proposent ensuite à la Ville. Ainsi, les Services pourront mieux réagir.

Cependant, les Kétanous sont dubitatifs. En effet, faire des plans, prévoir du budget, est-ce vraiment le rôle des habitants, surtout si ensuite la Ville nous dit que ce n'est pas viable...

Fabrice Tarrit répond que les Kétanous sont dans un paradoxe entre l'envie de mener un projet de façon autonome (autoconstruction, etc.) et certaines attentes exprimées vis à vis de la Ville. Ce projet est une démarche de citoyens avec beaucoup de scénarios proposés, parfois contradictoires (cf. la note rédigée par le collectif). Il faut donc affiner les propositions, car les Kétanous ne pourront pas tout faire en même temps. Du coup, les Kétanous doivent pousser leur réflexion, préciser leurs attentes vis à vis de la Ville.

A la place d'un préau en bois, une habitante propose de tendre une voile entre les arbres, comme cela a été fait à La Noue (projet de La Factory and co)

Fabrice Tarrit répond que ce qui a été réalisé à La Noue ne pourra pas nécessairement être mené à l'identique à La Boissière. A La Noue, il s'agissait d'un projet installé sur un endroit avec peu de passage.

La question de la sécurité se pose. Si une personne se blesse, qui est responsable ?

Une personne répond que cela relève de son assurance, comme pour tout mobilier urbain sur les autres places. Ce point doit cependant être approfondi.

4. Point sur le Centre de quartier Branly-Boissière

Fabrice Tarrit fait le point sur le Centre de quartier.

Un groupe de concertation sur le centre a été créé. Ce groupe a mené une réflexion pour définir une méthodologie pour évoluer vers un projet plus global.

Quatre réunions ont eu lieu qui a, entre autres, permis de créer un questionnaire sur le centre, mais aussi sur l'évolution du quartier.

En partant des besoins identifiés dans le questionnaire, une réflexion est en cours pour définir les activités à mettre en place à la rentrée.

Les habitants qui ont répondu au questionnaire, ont demandé loisirs/activités pour tous les âges, mais aussi des services publics.

En partant des besoins identifiés dans le questionnaire, une réflexion est en cours pour définir les activités à mettre en place à la rentrée : le Service Municipal de la Jeunesse, des associations (SFM, ENQ, Koshka Luna, Rues & Cités...) devraient proposer des activités, et des cours d'alphabétisation seront assurés par la Ville. Nous, la Ville et le Conseil de Quartier, pouvons tous espérer que les habitants et les associations se réapproprient ce centre.

Une demande est faite pour la rénovation du sol.

Une réflexion est en cours pour racheter des tapis pour le sport.

Enfin, de gros travaux sur les fenêtres avec la mise en place de barreaux sont prévus (*travaux effectués depuis la Plénière*).

Une habitante indique que le centre est fermé à clé, or l'antenne n'a pas la clé. Du coup, son association a dû annuler deux fois son activité, car elle ne pouvait pas entrer, à cause du SMJ (Service Municipal de la Jeunesse) qui avait fermé le centre.

Par ailleurs, elle indique que le SMJ ne fait pas grand-chose avec les jeunes.

Fabrice Tarrit prend note de ce problème et va trouver une solution.

Il ajoute qu'aujourd'hui encore beaucoup des loisirs sont des loisirs d'occupation pour les jeunes. Mais, le SMJ va essayer de proposer de vrais projets par tranche d'âge.

Par ailleurs, il souligne que l'association Rues et Cités a réussi à ramener des jeunes filles dans le centre.

Une habitante intervient pour dire que ses filles ont voulu participer à une activité dans le centre, mais qu'une personne à l'intérieur (agent du SMJ) a envoyé ses filles dans le centre des Ramenas.

Fabrice Tarrit indique que sur l'élargissement des publics, il faut que les choses se mettent en place. Un travail est mené avec le SMJ et la mission Droits des femmes.

Une habitante s'étonne que les habitants n'aient pas été invités aux réunions. Cependant, elle a entendu que certains Services municipaux devaient revenir. Or, elle ne voit rien...

De plus, elle pense qu'il serait intéressant de consulter vraiment les habitants sur leurs besoins.

Un membre du Collectif d'Animation indique que nous avons effectué quatre réunions, mais que cela n'avance pas vite. Nous sommes toujours sur le même constat. De plus, le SMJ considère que le centre lui appartient et tant que cela sera comme cela, cela n'avancera pas.

Elle pense que les moyens financiers ne sont pas vraiment mis, donc cela n'avance pas. Ainsi, comme il n'y a pas d'argent, l'offre est limitée. Non seulement, nous n'avons pas un centre adapté à notre quartier, mais en plus il est peu accessible _ et nous n'entendons plus parler de l'ouverture sur la rue.

Les habitants regrettent fortement que malgré la présence d'un centre, nous (habitants) sommes contraints de devoir créer par nos propres moyens une place « publique » pour faire des activités qui devraient normalement avoir lieu dans le centre. Et le Théâtre des Roches n'héberge ni les activités ni les associations qui en auraient besoin.

Une habitante rappelle que le fonds de dotation de la Ville est gelé, mais cet argent aurait dû servir pour le centre. Le Collectif d'Animation du CQBB est obligé de faire des devis pour 50 euros, alors que le fonds, normalement dédié au financement de ce genre d'actions, paye des concerts sur la place de la mairie.

Fabrice Tarrit répond que les élus ont déjà annoncé vouloir ouvrir le centre sur la rue pour qu'il rayonne plus sur le quartier. Au delà de la volonté politique affichée, il faut mobiliser les Services techniques, pour que ce projet soit intégré dans la planification de leurs travaux et budgété.

Les habitants pensent qu'il faut maintenir la pression, mais qu'il est fort regrettable qu'il faille créer la « Place Kétanou » pour que cela bouge. De plus, ils constatent que Philippe Lamarche ne vient plus aux Plénières du Conseil de Quartier.

Fabrice Tarrit conclut en répondant qu'il serait bien que davantage d'adultes, de parents du quartier de la cité fréquentent également le centre grâce à de nouvelles activités. Cela peut donner de ce centre une meilleure image aux jeunes, qui seraient alors moins tentés de le dégrader ou de vouloir se l'approprier pour leur seul usage. D'ailleurs, il reste des créneaux, notamment le lundi. La Maison des Associations organise les activités dans ce centre.

Plus les habitants et les associations réinvestissent le centre, plus l'importance de faire des travaux apparaîtra.

5. Parole aux habitants

Un habitant s'inquiète de la sécurité autour des chantiers de Ville Evrard et de la RATP, carrefour Boissière Emile Beauvils. En effet, les entreprises ont mis des dispositifs pour sécuriser les piétons, mais ils ne sont pas entretenus. De plus, le panneau de limitation à 30 n'est pas éclairé.

Le GUP répond qu'il est déjà intervenu, mais qu'il s'agit d'un travail de tous les instants, car il faut les surveiller en permanence.

Une habitante rappelle que la société Starmat a mis des plots béton devant la boulangerie à côté du pressing. En a-t-il le droit ?

Le GUP répond que l'entreprise n'a pas demandé d'autorisation à la Ville.

L'habitante s'étonne alors que la Ville ne fasse rien, surtout que le stationnement bd de la Boissière est très problématique.

Le GUP répond que Starmat n'est pas contre un déménagement. Il a donc mis en relation la société avec les Services de la ville.

Une habitante demande si nous aurons un Vélobox dans le quartier, car aucune annonce n'a été faite en ce sens. Pourtant, en mars, une consultation pour définir les emplacements a été organisée par la Ville. Des installations ont été effectuées, mais on ne sait pas où.

Choukri Yonis répond que Madame Pilon, Adjointe déléguée au transport, aux déplacements, à la circulation et au stationnement, a répondu que nous n'en aurons pas tout de suite dans le quartier. Nous devrions en avoir un au 2^{ème} round d'attribution, mais on ne sait pas où, ni quand.

L'habitante demande alors de mettre des arceaux vélo en attendant.

Une habitante s'indigne que le Plan Vélo voté par la Ville défavorise autant le Haut Montreuil. Par ailleurs, il faut refaire la signalisation des circulations vélo.

Un habitant indique que la signalisation du dos d'âne rue Saint-Denis est effacée et qu'il est donc dangereux.

Une habitante demande où en est le plan du quartier que nous devons avoir.

Le GUP répond que le marché public (supports de communication types panneaux MUPI) n'est pas encore lancé.

Une habitante rappelle sa demande quant à la plaque Henri Martin, depuis la Plénière d'octobre 2018.

Un habitant indique que le lampadaire devant le cabinet de radiologie, bd de la Boissière, ne fonctionne plus depuis un an.

Le GUP prend note.

Une habitante demande où en est la réunion avec la Ville et les 3F, car la résidence se dégrade et le terrain du Sedif se transforme de plus en plus en décharge municipale.

Le GUP se renseigne auprès du Cabinet du Maire.

Une habitante indique que le foyer Brûlefer est ouvert, alors que les travaux ne sont pas complètement terminés.

Le GUP répond qu'en effet, le foyer a ouvert depuis une semaine. Il y a déjà quelques résidents et trois agents de sécurité pour filtrer les entrées.

Un habitant demande quand se construira l'îlot G dans la ZAC Boissière.

Le GUP répond que le foncier n'est pas encore maîtrisé, car il s'agit d'un foncier multi propriétés. Donc, malheureusement, la construction n'est pas pour tout de suite.

Une habitante s'étonne que la Ville laisse habiter des gens à côté d'une déchetterie (à côté de la cour de la maternelle Odrü) et d'un grand bidonville avec les problèmes que l'on connaît.

Un habitant fait remarquer que les balayeuses Derichebourg abîment le bd de la Boissière quand elle passe.

Le GUP fera remonter.

La séance est levée vers 21h48.